

Un pacte pour dynamiser le commerce

Francine Closener veut améliorer «la culture du service»

PAR NADIA DI PILLO

Les adhérents au «Pact Pro Commerce» proposent entre autres la création d'un cadastre du commerce national et une plateforme digitale nationale.

Le gouvernement au chevet des commerçants... La secrétaire d'Etat à l'Economie Francine Closener a dévoilé vendredi un «Pakt Pro Commerce» qui doit permettre de «dynamiser le commerce de détail», de «créer davantage d'emplois» et de «créer une symbiose entre les commerces de détail des centres-villes et les centres commerciaux en périphérie». Il faut dire que malgré les nombreuses actions antérieures menées, il y avait toujours urgence. Dans un nouvel univers marqué par la digitalisation, la «désertification» des centres-villes, les nouveaux business models et la concurrence accrue, les commerçants attendaient un geste fort de l'exécutif.

Un gouvernement qui souhaite, de surcroît, stimuler un secteur clé de l'économie luxembourgeoise qui emploie 23.000 personnes dans



Le gouvernement veut sensibiliser les commerçants aux enjeux de la digitalisation.

(PHOTO: JULIEN RAMOS)

3.150 entreprises. Et ce pour un chiffre d'affaires en volume qui a évolué en moyenne autour de 1,4 % entre 2000 et 2014 contre une hausse de la population de 1,9 %. D'où ce pacte «consensuel», Francine Closener ayant à nouveau joué la carte de l'étroite concertation avec les fédérations patronales (Confédération luxembourgeoise du commerce et Chambre de commerce).

Rendre les magasins plus «connectés» est devenu une préoccu-

pation majeure des commerçants. Des actions vont donc être menées pour encourager la digitalisation, «sensibiliser les commerçants aux défis et opportunités qu'offrent aujourd'hui les outils des nouvelles technologies de l'information et de la communication». Une stratégie va être élaborée et une «plateforme digitale nationale» du commerce de détail sera lancée. Celle-ci fera fonction de «porte d'entrée virtuelle au Luxembourg» dont la vocation se-

ra d'informer et de fidéliser la clientèle, selon Francine Closener.

Un cadastre du commerce

Les adhérents du «Pakt Pro Commerce» proposent aussi de mettre en commun leurs bases de données pour créer un «cadastre du commerce national». Cette nouvelle base de données constitue «une première étape dans l'analyse de la diversité du secteur du commerce au niveau national et local». L'objectif est double: fournir d'amples données statistiques et servir d'outil de gestion pour les adhérents du «Pakt», notamment pour la gestion d'immeubles vacants. «Il y a déjà eu un travail préalable important, mais qui est resté fragmenté», a indiqué Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de commerce. «Etant donné que la clc et le ministère de l'Economie ont aussi mis en place des éléments de cadastre, nous essayons maintenant de mutualiser nos efforts».

Le ministère de l'Economie, la Chambre de commerce et la clc souhaitent également revitaliser les centres urbains. Ils proposent

donc la création d'une plateforme d'échange des représentants des différents secteurs, des communes ainsi que des unions commerciales pour «contribuer à la définition de la politique commerciale nationale et en même temps, à la professionnalisation des organisations locales». Cette démarche prévoit entre autres «la sensibilisation des communes et des unions commerciales» aux défis futurs du commerce et des centres-villes, à «leur rôle dans le positionnement des villes».

Francine Closener souhaite enfin développer une stratégie de sensibilisation à l'importance de la «culture du service» et encourager la promotion économique du secteur.

Ces mesures ont été, sans surprise, saluées par les intéressés. «Nous pouvons ensemble faire évoluer les choses, ralentir, voire inverser la tendance actuelle. Mais pour cela nous devons revoir notre stratégie et nous libérer des schémas anciens», a commenté Fernand Ernster, président de la Confédération luxembourgeoise du commerce.